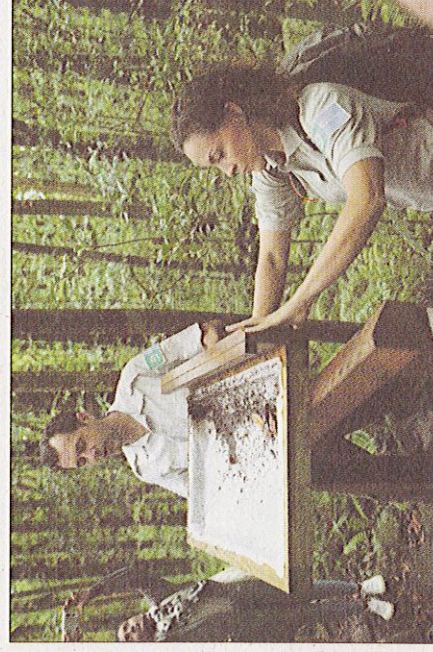


STATION DE BIOSÉCURITÉ DANS LA FORÊT DE MARE-LONGUE

Essayez vos pieds avant d'entrer

Les visiteurs sont priés d'essayer, et taper, leurs pieds sur le paillason posé à l'entrée du sentier de la forêt de Mare-Longue pour ne pas introduire de graines d'espèces envahissantes. Cette station de biosécurité expérimentée par le Parc national va se multiplier dans les zones préservées.



Un panneau explicatif très simple permet de sensibiliser les visiteurs. (Photos Yann Huet)

Les randonneurs sont invités à participer à la protection de notre patrimoine naturel en agissant contre la prolifération des plantes invasives. Comment ? En ne ramenant pas sur les sentiers des graines qu'ils pourraient transporter sous leurs chaussures. Un dispositif installé par le Parc national de La Réunion à l'entrée du sentier de la forêt de Mare-Longue qui a été inauguré hier.

« Cette réserve de Mare-Longue est la deuxième de France, nous sommes un hot-spot de la biodiversité, et la seule commune répertoriée par l'UICN », souligne Olivier Rivière, estimant que le Parc est un patrimoine essentiel pour préserver cette richesse.

Mais si elle est préservée, la forêt de Mare-Longue, qui reçoit quelque

lors du passage des trailers de la Zembrokal. Et après le passage de 120 coureurs, 1,2 kg de terre a été recueilli avec une soixantaine d'espèces envahissantes.

Une quinzaine de stations

Une seconde station expérimentale a été installée en 2019 au départ du sentier marron de Grand-Coude, et va être renouvelée. L'expérimentation étant concluante, elle se poursuit donc aujourd'hui à Mare-Longue, deux autres stations seront installées au Maïdo (40 000 visiteurs par an) et une au Morne Langevin (5 400 visiteurs par an) avec un dispositif qui a été amélioré.

Chaque station de biosécurité

est conçue sur mesure (adaptée à la largeur du sentier) dans l'atelier bois de l'ONF où le métal et le bois de cryptomeria sont traités pour résister à la corrosion. Chacune coûte entre 3 000 et 4 000 euros, et quatre stations sont financées grâce au mécénat de la fondation d'entreprise du groupe EDF qui soutient le projet à hauteur de 20 000 euros (prototype, fabrication et pose). Un projet qui a d'autant plus intéressé EDF que « nous nous sommes engagés dans une certification biodiversité », précise Jean-François Finck, délégué territorial d'EDE.

Le fonctionnement de ces stations est très simple. Les usagers du sentier sont sensibilisés et informés par un panneau (un QR code permet d'accéder, lorsqu'il y a du réseau, à une page du Parc pour de

Une lutte sans fin

Depuis 2010, des plans opérationnels de lutte contre les invasives se succèdent. Mais la tâche est immense et a un coût non négligeable. Chaque année, quelque 2,5 millions d'euros sont dépensés par l'ONF pour lutter contre les espèces invasives. Mais « on ne résout rien », affirme le directeur du Parc Jean-Philippe Delorme, car ces actions ne couvrent que « 600 hectares par an alors qu'il faudrait intervenir sur 53 000 hectares, dont 6 000 ha en urgence ».

Outre les moyens financiers, les moyens humains sont insuffisants. Il faut donc « changer nos méthodes de travail et d'intervention », estime-t-il en soulignant qu'il y a également un marché à créer « et à

Le tabac bœuf fait partie des espèces envahissantes dans la forêt de Mare-Longue. (Photo Yann Huet)



Il suffit de taper ses pieds sur la grille pour se débarrasser de la terre et des graines incrustées sous nos chaussures.

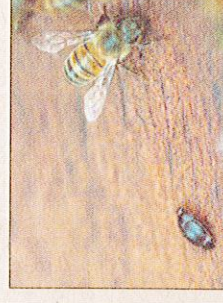
plus amples informations) : « Tapez vos chaussures sur les grilles pour faire tomber la terre ».

Sous la grille, un bac de récupération équipé d'un géotextile sera collecté régulièrement – tous les deux mois dans les milieux humides et tous les trois mois en milieu sec avec un ajustement possible – par les agents du Parc. Les collectes seront analysées. Mais dans certains lieux éloignés de la route, il faudra trouver une autre méthode que les bacs de récupération.

A terme, une quinzaine de stations devraient être installées dans les endroits où il y a de forts enjeux de préservation de la biodiversité. Deux d'entre elles seront équipées de brosses pour y frotter ses chaussures.

Saint-Philippe

■ Encore un rucher brûlé. Le petit coléoptère des ruches a encore été détecté dans un rucher de Saint-Philippe. L'information ne s'est pas ébruitée avant que les abeilles soient euthanasiées, au grand dam de certains apiculteurs qui s'interrogent de plus en plus sur la possibilité d'éradiquer ce ravageur.



Le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*).

PMU.FR

AÛREZ-VOUS L'ÉTOFFE D'UN CRACK ?

TROUVEZ LES 5 GAGNANTS DES 5 COURSES DU BIG 5.

NOUVEAU PARI

Big5

MINIMUM
50 000 €
À PARTAGER*

*Montant minimum à partager entre les parieurs ayant trouvé les 5 chevaux arrivés premiers des 5 courses supports du Big 5. Le pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.

